

# journal

## ■ Mme Sauvé, gouverneur général.

Mme Jeanne Sauvé, alors présidente de la Chambre des communes, a été nommée en janvier dernier gouverneur général du Canada. Née à Prud'homme (Saskatchewan) en 1922, Mme Sauvé a fait ses études supérieures à Ottawa et à Paris. Elle a travaillé pendant vingt-cinq ans dans le domaine culturel, occupant des postes de responsabilité à l'Institut canadien des affaires publiques, à l'Union des artistes, à la Fédération des au-



Jeanne Sauvé.

teurs et artistes du Canada, à l'Institut de recherches politiques. En 1972, elle est élue député (libéral) à la Chambre des communes dans une circonscription montréalaise. Elle est aussitôt nommée ministre d'Etat, chargée des sciences et de la technologie; elle sera par la suite ministre de l'environnement, puis des communications. En 1979, Mme Sauvé est élue présidente de la Chambre des communes. Nommé par la reine « sur l'avis du premier ministre du Canada », le gouverneur général est, en tant que représentant du souverain, le chef formel de l'exécutif: dans le domaine politique, il sanctionne les lois votées par le Parlement et agit sur avis du premier ministre; il est le symbole de l'unité de la Confédération et de la permanence des institutions. Depuis qu'un premier gouverneur général d'origine canadienne a été nommé (1952), l'usage veut que Canadiens anglophones et francophones alternent dans cette fonction. C'est ainsi que les cinq prédécesseurs de Mme Sauvé ont été Vincent Massey (1952-1959), le général Vanier (1959-1967), M. Roland Michener (1967-1974), Jules Léger (1974-1979) et M. Edouard Schreyer (1979-1984).

## TECHNIQUES

■ **Missions spatiales.** Le Conseil national de recherches du Canada a désigné les six chercheurs qui participeront aux prochaines étapes du programme spatial des Etats-Unis. Deux d'entre eux prendront part aux vols de la navette qui comporteront des expériences placées sous responsabilité canadienne, les quatre autres constituant une équipe de réserve. Les travaux dont ils seront chargés porteront sur le système de « vision spatiale » dont on envisage de doter le télémanipulateur de la navette en vue d'automatiser les manœuvres de chargement et de déchargement dans l'espace (dans l'état actuel des techniques, ces manœuvres sont effectuées à vue ou à l'aide de la télévision en circuit fermé). Ils porteront aussi sur le « syndrome d'adaptation spatiale », l'objectif étant d'atténuer les effets du mal des transports sur la Terre ou dans l'espace, et sur les facteurs de la « désorientation en vol ». Ces expériences viseront à approfondir les connaissances actuelles sur l'appareil vestibulaire de l'oreille interne dont dépend l'équilibre du corps humain au cours des déplacements.

■ **Bouées et balises.** Le nouveau système universel de balisage a fait son apparition dans les eaux canadiennes. Conçu et mis au point par les pays membres de l'Association internationale de signalisation maritime, il constitue un gros progrès par rapport à la trentaine de systèmes de balisage utilisés jusque-là dans le monde. Certaines balises ont changé de couleur, par exemple les bouées de bâbord, qui sont passées du noir au vert, et les bouées de mi-chenal (indiquant le passage au milieu d'un chenal), de blanc et noir à rouge et blanc. On a mis en service une nouvelle bouée de bifurcation vert et rouge qui indique l'endroit où un chenal se divise. Les bouées cardinales ont été introduites. Elles indiquent de quel

côté contourner un point dangereux et attirent l'attention sur certaines caractéristiques du chenal, coude, jonction ou extrémité d'un haut-fond. L'équivoque est née, au cours des ans, lorsque certaines nations maritimes ont élaboré leur propre système. Dès lors, des bouées de forme et de couleur semblables pouvaient désigner des choses différentes selon le pays. L'adoption de feux de couleur à éclats ne fit qu'ajouter à la confusion. De 1976 à 1980, le Canada a participé, avec l'Association internationale de signalisation maritime, à l'élaboration du nouveau système. Celui-ci exigera la modification de la moitié de ses quatorze mille bouées et balises au cours de la période de transition qui prendra fin à l'automne prochain.

■ **Filet de sauvetage.** Une société de Colombie-Britannique a mis sur le marché un équipement de sauvetage destiné en particulier aux victimes des accidents maritimes. Ayant observé qu'un hélicoptère ne peut guère sortir



de l'eau qu'un homme à la fois, l'inventeur s'est donné pour tâche de réaliser un équipement capable de sauver au moins une douzaine d'hommes à la fois. Le filet de sauvetage qu'il a réalisé peut recueillir vingt personnes. Il flotte en position repliée, de sorte que les rescapés n'ont pas à faire d'efforts pénibles pour se hisser à bord. L'équipement a déjà été acquis par plusieurs sociétés de recherches pétrolières travaillant au large. Il aurait rendu de grands services, pense-t-on, lors de l'accident de la plateforme *Ocean Ranger* qui, en 1982, au large des côtes de Terre-Neuve, causa la mort de quatre-vingt-quatre personnes.

■ **Câble transpacifique.** Une nouvelle station d'atterrissage de câble sous-marin de Téléglobe Canada a été inaugurée en octobre dernier à Port-Alberni, sur l'île Vancouver. Elle est destinée au câble Anzcan (Australie - Nouvelle-Zélande - Canada) qui aura une capacité de 1380 circuits et sera long de quinze mille kilomètres. Le câble sera en service sur toute sa longueur à la fin de l'année. La station acheminera la moitié des appels téléphoniques et des messages entre le Canada



La station de Port-Alberni.

et les pays du Pacifique et la majeure partie du trafic de transit entre ces pays et l'Europe. Pour faire face au surcroît de trafic qu'il engendrera, une nouvelle liaison hertzienne a été établie entre Port-Alberni et le Centre international de commutation de Vancouver. Le nouvel immeuble, de 1300 mètres carrés utiles, satisfait aux normes les plus exigeantes dans le domaine de la protection des équipements: niveaux de température et d'hygrométrie, raccordement des câbles, refroidissement des équipements, résistance sismique, etc. Téléglobe Canada, organisme public chargé des communications internationales, exploite six stations d'atterrissage de câble et trois stations de télécommunications par satellite.

■ **Sources d'eau chaude sous-marines.** Des sources d'eau chaude ont été découvertes dans le Pacifique à quelque cinq cents kilomètres au large des côtes canadiennes. Des dépôts de sulfures et de nombreux organismes vivants ont été trouvés, à près de mille six cents mètres de profondeur, au sommet d'un cratère appartenant à une chaîne de montagnes. Les sources